

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 16 juin 2022

Convocation adressée le **02 juin 2022** par le Directeur de l'école.

Le Conseil d'école s'est réuni le **jeudi 16 juin 2022 à 17 H 30**, au **CSC de Châtillon**.

Secrétaires de séance : **Mmes Arielle HUEBER et Emilie NEVES** (Professeures des Ecoles)

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENT	
M. Christophe REDRON	Directeur
EDUCATION NATIONALE	
Mme Mylène BOURGOIN	Enseignante
Mme Cassandra BRIAND	Enseignante
Mme Clarisse DURANTET	Enseignante
Mme Marie-Hélène EMANUELLI	Enseignante
Mme Marlène FOURNIER	Enseignante
Mme Arielle HUEBER	Enseignante
Mme Anne-Laure JANNOT	Enseignante
Mme Cécile LAZZAROTTO	Enseignante
Mme Sabine LE GOFF	Enseignante
Mme Gaëlle LELIEVRE	Enseignante
Mme Emile NEVES	Enseignante
Mme Coralie PERDIEUS	Enseignante
Mme Laure PINON	Enseignante
Mme Sybille PORTAL	Enseignante
M. Aurélien RAYMOND	Enseignant
INSPECTION DE L'EDUCATION NATIONALE	
ELUS DU RPI	
M. Emmanuel RAT	Maire et président du RPI
M. Bernard BONNEFONT	Adjoint chargé aux affaires scolaires
PARENTS D'ELEVES	
Mme BONSENS	Elue titulaire
Mme DUSSAUTOIR	Elue titulaire
Mme FOUQUET	Elue titulaire

Mme LEYOUR M. MERLOT M. VILLEDIEU	Elue titulaire Elu titulaire Elu titulaire
LE DDEN	
Poste non pourvu sur le secteur de Châtillon-sur-Loire	

Membres invités

Nom	Qualité
Mme Séverine LAMY	Conseillère municipale de St Firmin
Mme Chantal SERANDAT	Adjointe au maire de St Firmin
Mme Célia ROLLION	ATSEM

Membres absents excusés

Nom	Qualité
Mme BINARD	Elue titulaire
M. BITON	Elu titulaire
Mme BOUE	Elue titulaire
Mme BOURNOVILLE	IEN
Mme BUISSON	Elue titulaire
Mme CARRE	Enseignante
Mme DURAND	Elue titulaire
Mme GAILLARD	Elue titulaire
Mme VITREY	Elue titulaire
Mme RADEGON	Enseignante RASED

En propos liminaire, le Président nomme Mesdames Arielle HUEBER et Emilie NEVES (enseignantes) secrétaires de séance et les remercie au nom de l'assemblée pour leur contribution.

Ordre du jour :

- Approbation du PV du Conseil d'Ecole du 28/03/2022,
- Vie de l'Etablissement,
- Projet Pédagogique,
- Coopérative Scolaire OCCE,
- Travaux et aménagements,
- Questions en lien avec les attributions du Conseil d'Ecole,
- Remerciements.

1. Approbation du PV du précédent Conseil d'Ecole

Le procès-verbal est approuvé, sans modification, à l'unanimité.

POUR : 24

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

2. Vie de l'Etablissement

En premier point, le directeur présente l'effectif actuel arrêté au 16 juin : 297 élèves.

Il poursuit sur les prévisions d'effectifs pour septembre 2022 :

- ⇒ 24 départs au collège,
- ⇒ 34 inscriptions en petite section,
- ⇒ 3 demandes de radiation en cours (déménagements).

L'effectif total est établi à ce jour à 304 élèves.

Avec ces prévisions, la dotation prévue pour l'école l'an prochain serait la suivante :

- ⇒ 13 classes,
- ⇒ 1 décharge complète de direction au lieu des $\frac{3}{4}$ actuels (voir loi Rhillac).

Le constat de cohortes asymétriques entrainera la présence de nombreux doubles niveaux l'an prochain.

Un point de situation est réalisé sur le mouvement des personnels :

- ⇒ 1 départ PE en retraite (Mme Emanuelli), 1 mouvement PE (Mme Briand), 1 fin de contrat Service Civique (Mme Brunet).
- ⇒ 2 arrivées PE (remplacement du départ en retraite, modification du statut de décharge de direction qui transforme le poste occupé par Mme Jannot dont la présence ou non dans l'école sera connue au 27 juin).

Madame Jannot profite de ce moment pour remercier les enseignants et les parents pour leurs actions de soutien auprès de la DSDEN concernant son maintien dans l'école sur le poste de décharge de direction.

Le directeur annonce à l'assemblée le départ de Mme Bournoville, IEN de la circonscription.

En deuxième point, le directeur évoque le budget pédagogique des écoles alloué par la collectivité.

Le budget pour les fournitures et manuels est maintenu à 35 euros par élève et par an pour 2022/2023.

A cela, il conviendra d'ajouter :

- ⇒ La rémunération des salaires et/ou prestations des différents intervenants (musique, théâtre, sports),
- ⇒ L'investissement sur la salle informatique et son contrat de maintenance,
- ⇒ Les subventions à la coopérative scolaire pour soutenir les sorties, les voyages, les spectacles, la BCD, etc.,
- ⇒ Les financements mairies et comcom pour certains transports locaux et certaines activités artistiques, culturelles et sportives (ex : piscine, Autrement Classique)

Au total, cela représente un engagement financier, pour la partie pédagogique, supérieur à 100 euros par an et par élève. Le choix de ces investissements s'effectue en concertation avec l'équipe enseignante afin de répondre au mieux à ses besoins.

M. Bonnefont, chargé aux affaires scolaires, en profite pour rappeler qu'au-delà de ces dépenses, l'effort de la mairie pour assumer le coût d'un élève est de plus de 1 000 euros par an si l'on compte l'ensemble des autres charges (entretien des locaux, salaires des personnels communaux dédiés à l'école, mobilier des classes, etc.).

En troisième point, le directeur communique le nombre d'équipes éducatives et d'équipes de suivi de scolarisation réalisées à ce jour dans l'école pour l'année en cours :

- ⇒ 11 équipes éducatives (et 3 à venir),
- ⇒ 4 équipes de suivi de scolarisation.

Il en profite pour rappeler l'objectif de ces réunions et souligner le fait que l'école soit inclusive.

En quatrième point, le directeur fait un bilan sur les exercices de sécurité réalisés depuis le précédent conseil et ceux à venir.

Il indique que le 2^e exercice incendie prévu le 1^{er} avril a été reporté au 02 mai car ce jour-là, la météo aurait pu mettre en danger la sécurité des élèves lors de l'évacuation (jour de neige, lieu d'évacuation verglacé).

Il précise qu'un 3^e exercice incendie sera déclenché de façon inopinée d'ici la fin de l'année.

En cinquième point, le directeur aborde le renouvellement des membres de la commission électorale. Il rappelle d'abord le rôle et la composition de cette commission.

À la suite des échanges, les parents volontaires nommés sont Mme BONSENS et M. MERLOT. M. BONNEFONT accepte de représenter la collectivité et Mme HUEBER l'équipe enseignante. Le directeur les remercie.

En lien avec ce point, le directeur propose aux membres du conseil d'école de revoir les dispositions de l'organisation des élections des représentants des parents d'élève pour l'année 2022/2023.

Il propose, comme l'autorise l'arrêté du 19 août 2019 modifiant l'arrêté du 13 mai 1985 relatif au conseil d'école, de passer le vote uniquement par correspondance.

Après débat, la proposition est mise au vote.

POUR : 24 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

En sixième point, le directeur indique aux membres du conseil qu'après un échange avec la représentante des DDEN du Loiret Mme Cormic, il a été informé qu'il n'y avait plus de DDEN sur notre secteur depuis plusieurs années.

Le directeur explique alors le rôle du DDEN ainsi que les conditions pour prétendre à cette fonction. Il relaye l'appel à candidature lancé par Mme Cormic.

3. Projet Pédagogique

Comme évoqué lors du précédent conseil, le premier point de ce volet est consacré au renouvellement du Projet d'Ecole pour les prochaines années, le précédent étant arrivé à terme.

Les documents ayant été communiqués en amont, le directeur procède à la présentation des principaux éléments de synthèse de ce dernier (diaporama disponible sur demande).

Il précise qu'il s'agit d'un projet et que tous les éléments y figurant sont des objectifs qui pourront faire l'objet de modifications (s'ils ne sont pas aboutis ou perdent de leur pertinence).

Aucune remarque ou demande de précision n'émanant des membres du conseil, le directeur procède à la mise au vote de ce projet dont il rappelle en préambule qu'il a reçu l'aval de l'IEC de la circonscription.

POUR : 24

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

En second point, le directeur présente le bilan des interventions et sorties réalisées sur l'année scolaire 2021/2022.

Le tableau récapitulatif projeté montre que tous les élèves, sur chaque niveau, ont bénéficié d'au moins une sortie et une intervention. Le directeur illustre par des exemples la diversité et la richesse de celles-ci.

Les autres projets (notamment d'Education Artistique Culturelle et Sportive) liés à certaines classes et/ou certains niveaux sont ensuite présentés par les enseignants.

Sont évoqués :

- ⇒ La liaison Cm2/6è : visite du collège, intervention au CDI avec la professeure documentaliste, participation à un cours d'histoire,
- ⇒ La liaison école/collège : rencontre avec un auteur et travail réalisé avec la collaboration d'un professeur de français du collège, journée multisport encadrée par des élèves de 4è, course contre la faim,
Concernant ce point, les enseignants rappellent que la mise en place de cette liaison école/collège avec tous les cycles de l'école primaire est une nouveauté. Ils précisent que le thème imposé par le Principal et madame l'Inspectrice est l'égalité garçons/filles.
- ⇒ La liaison intercycles dans l'école : lecture offerte par les CM2 au GS/CP, visites historiques partagées du patrimoine de Châtillon, après-midi jeu de société.

Le directeur ajoute qu'un nouveau projet artistique intercycles sera présenté à l'ensemble des familles le mardi 05 juillet lors d'une inauguration officielle en présence des élus locaux et de madame l'IEN.

Une demande de renouvellement de l'action de plantation des arbres pour la prochaine année scolaire est faite par les enseignants auprès de la mairie. M. Rat et M. Bonnefont sont d'accord.

Le directeur clôt ce point par un rappel de l'agenda des principaux moments forts passés ou à venir de la fin d'année :

- ⇒ Sortie à la Pyramide du Loup (58 TOUCY) le 23 mai (2 classes de MS/GS),
- ⇒ Sorties FRMJC à Briare les 23 et 24 mai (Cm1, Cm1/Cm2 A et B),
- ⇒ Sortie Autrement Classique à Briare le 09 juin (tout le cycle 2),
- ⇒ Randonnée à Mantelot le 10 juin (2 classes de PS et PS/MS),
- ⇒ Sortie Cirque Paradiso (18 GENOUILLY) le 21 juin (PS et PS/MS),
- ⇒ Sorties à la ferme (14 juin Cm1/Cm2 B, 23 juin Cm1/Cm2 A),
- ⇒ Sortie à l'Arboretum des Barres (45 NOGENT) le 23 juin (Cm1/Cm2 B, GS/CP),
- ⇒ Sortie à l'aérodrome Châtillon-Briare le 23 juin (Cm1),
- ⇒ Sortie à Bourges (18) le 27 juin (Cm1 et Cm1/Cm2 A),
- ⇒ Sortie Cirque Paradiso (18 GENOUILLY) le 30 juin (CP et CP/Ce1)

- ⇒ Spectacles de chant au gymnase Roblin (cycle 2 le 14 juin et cycle 3 le 17 juin),
- ⇒ Spectacles de théâtre le mardi 21 juin au CSC (18 h CE2 B, 19h CE2 A),
- ⇒ Spectacle de danse le jeudi 23 juin au CSC (classe de CE1)
- ⇒ Exposition H. Tullet le mardi 5 juillet – Inauguration à 17h30

- ⇒ Jeudi 07 juillet au soir début des vacances d'été après la classe.

4. Coopérative Scolaire OCCE

Les comptes, à ce jour, de la coopérative scolaire sont présentés.

Les recettes actuelles sont de 12 482,20 euros.

Les dépenses s'élèvent à 12 037,21 euros.

Le solde au 16 06 2022 est de 14 350, 20 euros.

Les crédits actuels alloués en début d'année pour chaque classe seront quasi épuisés mais sans dépassement une fois les paiements des sorties et voyages à venir honorés.

Le directeur souligne l'explosion du coût des transports qui est déjà et sera à prendre en compte dans les futurs budgets sorties.

Il rappelle que les comptes sont consultables par tous les membres de la coopérative sur simple demande auprès du président de l'association.

5. Travaux et aménagements

En plus de l'entretien courant, les travaux et aménagements suivants ont été réalisés :

- Sécurisation des fissures du béton au pied des arbres dans la cour,
- Remplacement des ordinateurs portables mis à la disposition des enseignants pour leur classe en élémentaire (9 classes).

La parole est donnée à M. Bonnefont. Il expose une liste de travaux à venir notamment pendant la période estivale propice aux grands chantiers :

- ⇒ Reprise de la réfection des classes. La prochaine devrait être comme prévu depuis longue date celle de Mme Lelièvre,
- ⇒ Modification de la sortie de secours au niveau de la classe de Mme Perdieu et de la garderie
- ⇒ Programmation d'une intervention sur les structures de jeux de la cour de maternelle à la suite d'un signalement des enseignants et du directeur suivi d'une visite par M. Bonnefont pour visualiser et constater les problèmes de vétusté liés à l'usure naturelle en extérieur et qui pourraient entraîner des incidents.
- ⇒ Pose d'un film protecteur dans la classe de Mme Perdieu
- ⇒ La réfection évoquée des toilettes extérieures lors du 2^e conseil d'école est en attente car le devis n'est toujours pas parvenu à la mairie.

M. Merlot, représentant des parents, questionne la collectivité sur la mise en œuvre d'un projet de végétalisation de la cour en lien avec l'évolution climatique et les épisodes de forte chaleur constatés comme ces derniers jours.

M. Bonnefont indique qu'aucun projet n'est prévu à l'étude pour le moment. Il précise que la collectivité n'est pas opposée aux discussions mais qu'il s'agit d'un projet à long terme qui nécessite une réflexion approfondie avec l'ensemble des acteurs concernés. Il conclut que cette réflexion sera certainement nécessaire au regard du souci de réchauffement climatique.

6. Questions en lien avec les attributions du conseil d'école

Trois questionnements sont soulevés par les représentants des parents d'élève :

- ⇒ Quels éléments l'Ecole met-elle en place pour la gestion des conflits et les problèmes de harcèlement qui arrivent de plus en plus tôt dès la maternelle ? Quels intervenants extérieurs sont prévus ?
Concernant le terme harcèlement, les enseignants rappellent qu'il ne faut pas qualifier toutes les « chamailleries » habituelles comme tel. Ils indiquent que dès qu'un différend concernant le temps scolaire est porté à leur attention, celui-ci est pris en charge et les familles informées en cas d'acte grave. Si nécessaire, l'appui des équipes de circonscription et de la DSDEN est demandé. Pour les disputes usuelles, chacun est incité par les enseignants à la discussion et au dialogue pour régler les éventuels litiges.

Pour la prévention réalisée par des intervenants extérieurs en gendarmerie, elle est essentiellement ciblée sur le cycle 3. De plus, ces intervenants risquent d'être de moins en moins disponibles suite au changement de leurs missions davantage ciblées sur des problématiques d'âge collège.

- ⇒ Peut-on avancer la date de prise de la photo de groupe ?
Cette date a été reculée il y a quelques années par suite d'une demande des familles (météo, enfants de maternelle plus souriants et plus à l'aise en fin d'année). Un changement peut être envisagé mais doit faire l'objet d'un consensus et non se résumer à la demande de quelques familles. D'autre part, le risque de rapprocher les dates de prise de photo individuelle et collective peut entraîner un souci d'étalement des dépenses pour certaines familles. Cet élément est à prendre en compte dans la réflexion.
- ⇒ Les informations concernant la date des sorties pourraient-elles être communiquées plus tôt ? Cela permettrait à certains parents d'anticiper pour se rendre disponibles en parents accompagnateurs.
L'équipe enseignante précise que certaines sorties se décident suivant les opportunités ou peuvent faire l'objet d'une annulation au dernier moment. Elle ajoute aussi que lorsque les informations sont communiquées trop en avance, certains parents oublient. Enfin, il n'est pas toujours aisé d'obtenir la présence de parents selon la nature de la sortie (notamment pour la piscine). Malgré ces difficultés rencontrées, les enseignants tentent de faire au mieux pour mobiliser et satisfaire les demandes de parents accompagnateurs sachant que pour certaines sorties leur nombre est limité par la place disponible dans le car.

Trois informations sont portées à connaissance du conseil par les représentants des parents élus :

- ⇒ La date de l'assemblée générale de l'association des parents d'élève qui tente de se reconstituer. Elle aura lieu le lundi 20 juin 2022. L'information a été relayée par des flyers distribués dans les cahiers de liaison et à l'entrée des spectacles.
- ⇒ Les projets de cette association pour l'année prochaine : kermesse de l'école, moment de convivialité à la fin du 1^{er} trimestre
- ⇒ Des parents élus ont été invités à déjeuner au restaurant scolaire par M. le Maire à la suite de difficultés de surveillance soulevées par quelques parents pendant la pause méridienne. À la suite de cette visite et aux échanges qui ont eu lieu avec la mairie, une personne supplémentaire a été recrutée pour renforcer l'équipe constituée par le personnel communal intervenant sur ce temps. La qualité des locaux et des repas est soulignée.

Pour ce dernier conseil de l'année, des remerciements sont adressés par le directeur :

- ⇒ Aux maires du RPI et à leurs conseils municipaux pour leur soutien,
- ⇒ Au personnel communal pour leur aide quotidienne,
- ⇒ A la collectivité de commune notamment pour le financement des bus sur les sorties locales,

- ⇒ Aux parents d'élèves élus pour leur engagement,
- ⇒ Aux familles pour leur compréhension,
- ⇒ Aux parents bénévoles notamment pour les sorties, les dons de gâteaux aux spectacles,
- ⇒ A Tiffany, notre service civique pour la qualité de travail,
- ⇒ Aux intervenants extérieurs pour leur implication dans les projets et la qualité de leurs interventions,
- ⇒ Aux ATSEM,
- ⇒ A l'équipe enseignante,
- ⇒ A Marie-Hélène Emanuelli pour l'ensemble de sa carrière au service de l'Education Nationale.

L'ordre du jour étant épuisé, le président procède à la clôture de ce 3^e conseil d'école.

Rédigé à Châtillon-sur-Loire, le 20 juin 2022.

Le directeur de l'école, président de séance

Prénom, NOM, signature

Christophe REDRON



Les secrétaires de séance,

Prénom, NOM, signature

Neves Emilia

A stylized handwritten signature in blue ink, appearing to be 'AH'.

Arielle Hueber

A stylized handwritten signature in blue ink, appearing to be 'AB'.